

Le 16 mars 2020

Madame, Monsieur,

*Tecnal* comme toutes les sociétés du Groupe SYNEXT se conforme aux règles de précaution sanitaires demandées par les autorités françaises depuis le 12 mars dernier.

Nous souhaitons rester une société responsable, solidaire et ouverte sur son environnement social, industriel et économique.

Notre société continue son activité mais en appliquant des mesures de protection sanitaire à compter du 16 mars 2020 à 7 h 30.

Dès le 13 mars nous avons constitué une cellule de gestion de crise au sein du groupe SYNEXT dans le but de répondre immédiatement aux deux objectifs suivants :

- Protéger l'ensemble de notre personnel en appliquant des mesures sanitaires strictes et adaptées à la situation
- Assurer la pérennité de notre activité en mettant en place notre PCA (Plan de Continuité de l'Activité)

Toutes les équipes de *Tecnal* demeurent mobilisées pour essayer d'assurer une activité la plus proche possible de la normalité.

A compter du lundi 16 mars, nos équipes de bureaux d'études et de production se réorganisent soit en favorisant le télétravail soit en mettant en place des organisations industrielles compatibles avec les mesures sanitaires recommandées.

Notre équipe service clients assure une permanence et des techniciens peuvent être mis à disposition en cas d'urgence extrême et d'aller/retour dans la journée.

Toute notre équipe commerciale et nos chargés d'affaires restent à votre service pour répondre à toutes vos questions concernant les projets en cours et à venir.

Les directions commerciale et générale restent disponibles et à votre service.

Nous avons conscience que la situation est exceptionnelle mais nous mettons toute notre énergie et notre détermination pour essayer de vous servir au cours de cette période qui vient bouleverser nos organisations réciproques.

Vous remerciant de votre compréhension,

Très cordialement,

Catherine ROUSSILLON & Marc CRAMARD

Direction générale